
ICANN77 | Forum de politiques – Séance sur les politiques d’At-Large 1 : point de vue de l'utilisateur : la fenêtre d'application du prochain gTLD
Lundi 12 juin 2023 – 13h45 à 15h DCA

YEŞİM SAĞLAM :

Bonjour et bienvenue à la séance sur les politiques de l’At-Large : point de vue de l'utilisateur - la prochaine période de candidatures aux gTLD. Je m’appelle Yeşim Sağlam et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu’elle est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN.

Au cours de cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat ne seront lus à haute voix que s’ils sont soumis de la façon appropriée. Je lirai les questions et commentaires présentés dans le chat au moment prévu par la présidence de la séance.

Les langues incluses sont l’anglais, le français et l’espagnol. Cliquez sur l’icône interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue que vous souhaitez écouter. Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main sur Zoom et lorsque le modérateur ou la modératrice vous donnera la parole, veuillez activer votre micro et prendre la parole.

Avant de parler, veuillez sélectionner la langue dans laquelle vous allez vous exprimer dans le menu d’interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour les enregistrements et indiquer la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si c’est une langue autre que l’anglais. Lorsque vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

parlez, veuillez désactiver tous vos appareils et notifications. Veuillez vous exprimer à un rythme raisonnable et clairement.

Cette séance bénéficie de la transcription en temps réel. Cette transcription n’est pas officielle et ne fait pas autorité. Elle peut être activée en cliquant sur l’icône Closed Captions.

À des fins de transparence dans le modèle multipartite de l’ICANN, nous vous demandons d’indiquer votre nom complet, par exemple votre prénom ainsi que votre nom de famille. On pourra vous demander de quitter la séance si vous n’utilisez pas votre nom complet.

Sur ce, je donne la parole à Hadia El Miniawi. Merci.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Yeşim.

Bienvenue à la première séance sur les politiques de l’ICANN77. Nous allons parler du point de vue de l'utilisateur pour la prochaine de candidatures aux gTLD. Nous allons parler de ce qui s’est bien déroulé et de ce qui peut être amélioré pour les séries à venir. Je vais me concentrer sur l’inclusion, la diversité, comment augmenter la diversité et augmenter le nombre de langues dans la communauté Internet.

Nous avons avec nous León Sanchez et Avri Doria, membres du Conseil d’Administration de l’ICANN. Nous vous remercions d’être avec nous. León et Avri vont nous livrer le point de vue du Conseil d’Administration sur les sujets qui nous intéressent et comment ils envisagent la nouvelle fenêtre d’application.

du prochain gTLD

Maureen, à vous la parole.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Hadia.

L'un des résultats de cette séance, c'est de pouvoir réunir davantage d'idées afin de pouvoir les communiquer au Conseil d'Administration. C'est ce que nous souhaitons obtenir au cours de cette séance. Je vais vous donner du contexte sur ce que nous essayons d'accomplir.

Actuellement, nous avons prévu une séance GGP demain, donc c'est tout à fait opportun d'essayer de recueillir vos retours. C'est un effort de dernier recours pour nous. À la réunion que nous allons avoir, il faut savoir qu'il n'y aura plus que six séances car l'équipe de révision indépendante va prendre la relève. Elle a déjà commencé son activité et il nous faut donc accomplir autant de travail que possible.

Concernant le GGP et pour établir la première ébauche du processus d'orientation qui sera présenté au conseil de la GNSO, je dois dire que je pense qu'à ce stade, il s'agit du document qui sera transmis à la GNSO qui est très général et nous allons devoir inclure beaucoup des commentaires qui proviendront du CPWG. Je sais que le personnel enregistre toutes ces informations, mais je pense que nous devons fournir autant d'éléments que possible pour soutenir la nouvelle série de candidats. Il faut cibler les candidats qui ont besoin de soutien pendant la procédure de candidatures.

Et l'une des choses que nous avons expliquées au CPWG, c'est que par exemple il y a des changements qui se sont déroulés au cours du

processus. Tijani avait des responsabilités au sein du NomCom, j’ai repris ses fonctions. Et puis Sarah, qui était une suppléante, a aussi été détournée par Org. Nous avons dû combler ces lacunes. Ce qui est bien au sein de la communauté At-Large, c’est que chacun souhaite apporter sa pierre à l’édifice et essaie de soutenir ce qui doit être fait pour cette nouvelle série. Nous essayons de pouvoir apporter une orientation au bénéfice de ce processus d’orientation GNSO.

Je voudrais faire en sorte que chacun comprenne qu’une grande partie du travail est accompli par le groupe de travail SubPro et nous avons des contraintes. Nous n’avons pas la possibilité de changer les politiques. L’orientation était déjà en possession des SubPro. Il faut simplement que les choses soient déjà bien définies lorsqu’elles sont transmises aux groupes de travail s’il y a des idées supplémentaires que les RALO souhaitent communiquer et aussi une orientation pour savoir comment nous, en tant que communauté At-Large, pouvons soutenir cette nouvelle série.

Voilà le contexte, la base de travail pour notre séance d’aujourd’hui. Ce qui est très important, c’est de bien souligner comment le Conseil d’Administration voit les choses, quelle est la valeur que nous pouvons apporter dans cette nouvelle série de gTLD.

León et Avri, qui souhaite s’exprimer en premier ?

LEÓN SANCHEZ :

Je vais m’exprimer en espagnol pour profiter de l’interprétation car il faut promouvoir notre diversité.

Je disais ce matin au cours de notre séance d’ouverture ALAC de l’ICANN77 qu’il y a différents paramètres pour nous guider afin de décider si la série suivante sera réussie ou pas. Et chaque paramètre dépendra du point de vue qui est analysé. Nous avons différentes parties prenantes et par conséquent, il y aura différents paramètres de succès pour chacune de ces parties prenantes.

Voici des sujets qui préoccupent le comité At-Large et le comité consultatif de l’ALAC, et je crois que les facteurs de succès sont différents pour les deux. Je vois peut-être les choses de façon erronée, mais n’hésitez pas à m’interrompre si je suis dans l’erreur. Un aspect, c’est d’éliminer les barrières d’entrée, et ceci est le point de vue de la communauté car il y a beaucoup d’utilisateurs de l’Internet qui ne font pas partie de l’écosystème, cela en ce qui concerne les opérateurs de registre. Nous parlons des opérateurs de registre car si nous parlons des droits d’entrée, ce sont les opérateurs de registre qui sont responsables de cela. Je voudrais davantage d’opérateurs de registre en Afrique, en Asie et dans la région Pacifique, j’aimerais voir davantage d’opérateurs de registre. Dans l’ensemble, je crois que nous devons soutenir les régions qui, à notre connaissance, non pas d’opérateurs de registre mais qui ont au contraire un nombre très faible d’opérateurs de registre.

Ce matin, je faisais un lien avec le soutien aux candidats. Comme je l’ai dit ce matin, beaucoup des activités que nous menons en tant que Conseil d’Administration se concentrent sur les éléments qui doivent être approuvés par le Conseil d’Administration. Ces recommandations se rapportent notamment au soutien aux candidats. Il y a des points de

du prochain gTLD

FR

vue différents au sein du Conseil d’Administration. Certains membres sont d’accord pour accorder des exceptions et d’autres membres sont favorables au soutien financier. Nous sommes en faveur d’un soutien financier apporté par l’ICANN pour la préparation du dossier de candidature, pour toute la phase d’analyse, etc. Dans ce cas, nous avons des points de vue différents. C’est en général le cas lorsque plusieurs personnes doivent prendre une décision alors qu’elles ont des points de vue différents. Il y a une unité en matière de critères pour apporter un soutien aux candidats. La nature de ce soutien peut prendre des aspects différents, mais nous sommes tous en phase en ce qui concerne la nécessité d’un soutien.

Il y a un aspect qui sera lié au succès et c’est les noms de domaines internationalisés. Si nous souhaitons introduire ou déléguer davantage de noms ou de chaînes qui sont internationalisées, cela sera un indicateur de succès du point de vue de l’utilisateur final, car ainsi nous fournirons les ressources à l’utilisateur final afin qu’ils puissent participer à l’espace de noms de domaine dans sa langue. C’est le sujet qui a été débattu et j’insiste, ce serait un indicateur de succès.

Il y a d’autres indicateurs qui se rapportent davantage non pas à la délégation mais aux nouvelles extensions. Peut-être que ces indicateurs ne sont pas vraiment liés à l’utilisateur final mais plutôt lié au développement ou par exemple aux enchères. Est-ce que nous aurons des enchères ? Est-ce qu’il n’y en aura pas ? Le cas échéant, quel sera le processus ? Ce processus doit être transparent afin de voir s’il y aura des enchères à huis clos ou fermées. Je pense que ceci fait partie des indicateurs de succès.

Jonathan l’a dit ce matin, ce que nous pourrions obtenir après le processus va déterminer quelle sera l’issue de la série. Mais il faut pouvoir aussi analyser afin de pouvoir corriger ce qui n’a pas fonctionné au cours de la série précédente. Nous devons pouvoir dire que tout ce qui n’a pas fonctionné et que tout ce qui a été un obstacle lors de la série précédente est maintenant corrigé et nous pouvons à présent livrer un processus moins bureaucratique et plus agile qui nous permettra de donner à la communauté Internet ces nouvelles extensions de noms de domaine.

Je ne souhaite pas monopoliser la parole. Je voudrais donner la parole à Avri afin qu’elle nous livre ses impressions car elle dirigeait la conversation sur ce sujet au sein du Conseil d’Administration, car elle a une relation avec le Conseil d’Administration et avec la GNSO. Avec Becky, elles ont beaucoup d’expérience dans ce domaine, plus que moi.

AVRI DORIA :

Je vais parler lentement. Je ne dois pas oublier.

J’ai eu beaucoup de chance de travailler avec Becky Burr. Nous avons travaillé à un groupe SubPro des procédures ultérieures depuis longtemps, depuis plusieurs années. Parfois, on s’est retrouvés tous les mois, parfois toutes les semaines, pour vraiment voir toutes les contributions qui existaient pour analyser les commentaires du Conseil d’Administration. Lorsque je parle du PDP, je ne parle pas que du conseil de la GNSO. Je sais que vous êtes au courant de ce PDP et je suis très heureuse de voir que le PDP a pris en compte beaucoup de points de vue pour le soutien aux candidats, les communautés également. Il y

a eu beaucoup de travail a été effectué pour préparer la prochaine série de gTLD.

Je suis la personne qui, avec Becky, est vraiment entrée dans les détails de ces recommandations. Je ne veux pas trop rentrer dans les détails, mais nous avons reçu beaucoup de conseils de l’At-Large, beaucoup d’avis de l’ALAC. En tout cas, nous avons pris en compte toutes ces recommandations et ces avis. Nous avons pris en compte toutes ces recommandations, voir s’il y avait des doublons, voir tout ce qui était important pour ce que nous essayons de faire avec le conseil de la GNSO. On a essayé de travailler sur toutes les problématiques qui existaient. On est très engagés par rapport aux IDN, les noms de domaines internationalisés, et on veut absolument soutenir les différentes langues, les différentes écritures. C’est très important pour nous. Ce doit être présent si on veut avancer, pas nécessairement dans toutes les langues du monde. Si vous avez déjà travaillé sur des scripts ou des IDN, vous savez qu’il y a déjà des langues qui sont soutenues. Il y a beaucoup d’efforts qui existent déjà sur les IDN. Mais comment on va s’assurer que cela fonctionne ? Comment on va s’assurer que dans diverses communautés les personnes soient desservies ? Quels programmes vont être bâtis pour faire de la sensibilisation, par exemple ? Dans certains points, on travaille toujours sur diverses recommandations que l’on va peut-être modifier un petit peu, par rapport aux responsabilités fiduciaires par exemple qui existent. Il y a beaucoup d’aspects qui rentrent en ligne de compte. Il y a l’intérêt public mondial aussi qu’il faut prendre en ligne de compte. C’est une

du prochain gTLD

FR

conversation complexe. Mais en tout cas, nous avons reçu beaucoup d'informations.

On ne peut pas magiquement faire le travail et bâtir le cadre de référence, mais on essaie de se rapprocher de ce qui respecte le plus l'intérêt public mondial. En tout cas, nous avons bâti un cadre. Nous sommes en train de faire des tests, nous sommes en train d'améliorer ce cadre de référence pour servir l'intérêt public mondial. Je ne sais pas si vous avez déjà écouté une réunion de la GNSO : il y a un mouvement de va-et-vient, des allers-retours. On travaille avec des petites équipes, avec le Conseil d'Administration. On essaie de régler tous ces problèmes. On n'est pas toujours prêts à approuver certains points qui sont plus difficiles à approuver que d'autres. C'était comme une danse si vous voulez : il y a des mouvements d'avancés et ensuite il y a des blocages.

Est-ce que cela veut dire que je parle trop vite ? C'est un très bon rappel, même si ce n'était pas intentionnel.

Nous avons ces nombreuses conversations sur ce que nous pouvons approuver en tant que tel, sur ce que nous pouvons approuver après clarifications. Il y a parfois diverses interprétations pour certaines recommandations qui demanderont plus de travail. Pour certaines recommandations, nous ne sommes pas toujours d'accord, c'est parfois trop large, cela ne rentre pas toujours dans les responsabilités fiduciaires qui existent ou on ne comprend pas très bien l'aspect intérêt public mondial. Parfois, certaines recommandations vont demander plus de travail. Parfois, on doit vraiment détailler et peaufiner ces

FR

du prochain gTLD

recommandations. On vous envoie le texte pour qu'on travaille. Mais on se rapproche de cette date limite de décembre où nous devons tomber d'accord sur tout et nous devons approuver ou pas. Comme je l'ai dit, c'est un petit peu les détails. Je vois Paul qui est ici présent qui travaille avec moi à tous ces problèmes.

Voilà, je vais m'arrêter là.

HADIA EL MINIAMI : Nous n'avons que peu de temps aujourd'hui.

AVRI DORIA : C'est très bien de m'arrêter parce que je pourrais parler des heures.

HADIA EL MINIAMI : Merci beaucoup Avri et León de vous être exprimés. C'est très bien de savoir cela pour cette nouvelle série de gTLD. Il va y avoir de nouvelles communautés en ligne, c'est tout à fait positif.

León, j'ai une question pour vous. Vous avez mentionné le retrait des barrières d'entrée. C'est extrêmement important si nous voulons avoir de nouvelles communautés en ligne. Vous avez mentionné qu'il va y avoir un soutien financier, mais est-ce que vous parlez du programme de soutien aux candidats ou est-ce que vous parlez de quelque chose d'autre ?

FR

du prochain gTLD

LEÓN SANCHEZ : Merci Hadia. Je vais essayer d’être très clair dans l’expression de mon message.

Ce que j’ai dit, c’est que lors de nos débats avec le Conseil d’Administration, on a parlé évidemment du soutien aux candidats et il y a des collègues qui pensent que le soutien aux candidats devrait être basé sur des rabais sur les frais durant le processus. Et il y a certains d’entre nous, comme moi, qui pensent qu’en plus de ces mesures de rabais sur les frais de candidature, il devrait y avoir un montant d’argent qui pourrait servir à fournir un soutien supplémentaire pour ces candidats qui en ont besoin, par exemple pour préparer leur dossier de candidature. Voilà ce dont on parle une nouvelle fois. Comment trouver le meilleur soutien possible, cela n’a pas encore été décidé, cela n’a pas encore été conçu pour passer à la phase supérieure. Il faut qu’une majorité du Conseil d’Administration pense que cela soit possible. Une majorité du Conseil d’Administration peut penser que d’établir un programme de ce type n’est pas valide.

HADIA EL MINIAMI : Merci beaucoup, León. Ce serait donc quelque chose de supplémentaire. Nous allons continuer à en parler. C’est très bien que le Conseil d’Administration y travaille.

MAUREEN HILYARD : J’aimerais soutenir ce qu’a dit León. Au GGP, le processus d’orientation de la GNSO, ce qui est pratiquement garanti pour le soutien aux candidats, c’est la possibilité d’avoir des services pro bono, des services

FR

du prochain gTLD

gratuits, et la possibilité d'avoir ce type de soutien. Mais en ce qui concerne les rabais sur les frais, c'est le Conseil d'Administration qui doit statuer là-dessus et ce n'est pas encore résolu. Mais le programme de soutien, il y a déjà des demandes qui existent pour les personnes qui sont prêtes à offrir des services pro bono pour ces dossiers de candidature.

León l'a indiqué, au niveau du GGP, des questions ont déjà été soulevées. Nous sommes bien conscients que nous sommes limités par les budgets qui sont fournis par ces services.

Avri ?

AVRI DORIA :

León, je comprends que vous faites l'avocat de distribution de fonds. Je sais qu'on a parlé au conseil de la GNSO et on a vu qu'il y avait des problèmes fiduciaires. C'est un débat intéressant. Je voulais m'assurer qu'il n'y ait pas de messages peu clairs parce que je sais qu'en effet j'étais au conseil de la GNSO et j'ai entendu que ce serait difficile à être effectué. On doit vraiment voir ce que l'on propose. Il faut que ce soit très clair. Il faut que ce soit chiffré. Il faut voir s'il va y avoir des distributions d'argent. Une majorité d'entre nous dit qu'il ne faut pas qu'il y ait de distribution de fonds par exemple, mais il y a différents types de décisions qui peuvent être prises. On peut continuer à travailler là-dessus. On n'est pas loin de la prise de décision.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Avri.

FR

du prochain gTLD

J'aimerais dire que c'est un préjugé un peu. Lorsqu'on entend parler de soutien, il n'y a pas d'échange de fonds, ce sont des dons en nature, ce serait des services pro bono. Il n'y aurait pas de distribution de fonds à ce niveau. Il faut que ce soit très clair. C'est un programme de soutien aux candidats sans que qui que ce soit ne reçoive d'argent. L'ICANN soutiendrait simplement des services qui seraient offerts et n'apporteraient pas de fonds.

HADIA EL MINIAMI :

Nous devons avancer maintenant et passer aux RALO. Sébastien, j'ai vu que vous avez levé la main, donc on va commencer avec EURALO.

Première question en rapport avec la série précédente : pourquoi les candidats ne pouvaient-ils pas avoir de soutien qui était disponible pourtant déjà lors de la première de la série de 2012 ? Sébastien, vous allez commencer et vous pouvez commenter. J'ai vu que vous aviez levé la main.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

En français.

Je ne suis définitivement pas le meilleur pour commencer ce tour de table parce qu'il s'avère que le précédent round de TLD, j'étais membre du Board de l'ICANN. Ma première question ira à Avri. Cela veut dire que si aujourd'hui il y a des problèmes de responsabilité financière, cela veut dire qu'en 2011 à Singapour quand on a décidé de lancer le programme de nouveaux gTLD, le Board de l'ICANN à ce moment-là n'a

du prochain gTLD

FR

pas exercé ses responsabilités financières. Je suis un peu étonné, mais bon.

J'étais aussi le représentant du Conseil d'Administration sur les questions de soutien aux candidats. Dans les choses sur lesquelles je voudrais attirer votre attention, c'est que les services pro bono, c'est une très bonne idée puisque cela permet à des gens de s'engager sans avoir à dépenser de l'argent. Mais si on arrive à la situation comme il était relativement clair que nous allons y arriver que les candidats d'Amérique latine ou les candidats africains n'auront comme services pro bono que des avocats américains, est-ce qu'on a gagné grand-chose avec cela ? Est-ce qu'on a permis réellement une mise en place d'une infrastructure, d'un certain nombre de structures dans ces pays-là ? Si c'est pour qu'ils soient sous la coupe d'une manière ou d'une autre aussi des pays les plus forts, je ne suis pas sûr qu'on ait gagné grand-chose. Il me semble qu'il faut faire attention.

Et puis peut-être plus sous la forme d'une plaisanterie mais pas totalement, est-ce que finalement ceux qui ont eu raison en 2012 ce n'est pas l'Afrique et l'Amérique latine en ayant très peu de nouvelles extensions qui sont déjà peut-être suffisantes à gérer plutôt que d'en avoir plein qui ne sont pas utilisées ?

Chacun voit le succès où il veut. Si c'est le plus grand nombre, c'est plutôt l'Amérique ; si c'est la meilleure qualité, peut-être que c'est le point africain qui a gagné. Donc, faisons attention là aussi à ce qu'on veut et comment on veut l'obtenir.

Tu m'arrêtes quand j'ai parlé trop longtemps.

du prochain gTLD

FR

Le fait est qu’aujourd’hui, il y a plein de raisons pour lancer...

HADIA EL MINIAWI : Sébastien, le temps nous presse.

SÉBASTIEN BACHOLLET : OK, donc je finis ma phrase, pas de problème.

On est dans une situation où on a eu plein d’extensions qui fonctionnent très peu. Donc, si on a des besoins nous utilisateurs finaux, la communauté, c’est les IDN et je pense que les autres, on n’en a pas grand-chose à faire. Merci.

HADIA EL MINIAWI : Merci beaucoup, Sébastien. Est-ce que vous attendez une réponse de la part d’Avri ?

AVRI DORIA : Je peux tout à fait répondre à cela. Je vais essayer d’être brève.

HADIA EL MINIAWI : On va laisser la parole aux cinq RALO. Ensuite, on va donner la parole à APRALO.

AMRITA CHOUDHURY : Merci beaucoup.

du prochain gTLD

FR

La plupart des personnes se sont beaucoup déplacées et APRALO n’a pas eu beaucoup de temps, mais nous avons quelques commentaires. On n’a pas pu beaucoup se préparer, donc je vais essayer d’être le plus précise possible et d’autres personnes peuvent rebondir là-dessus.

Le soutien aux candidats doit représenter un équilibre. Nous devons avoir un programme avec des personnes qualifiées parce que nous avons eu une situation en 2012 où nous n’avons eu que trois dossiers de candidature qui se sont qualifiés. Il y a le problème des manipulations également qui se pose. Il faut que le programme soit efficace et qu’il soit facile à comprendre en diverses langues, pas toutes les langues, mais un nombre maximum de langues. Il y a eu des suggestions, il peut y avoir trois étapes et il peut y avoir des foires aux questions. Il faut que tout soit préparé, différentes étapes pour les dossiers de candidature. Il faut continuer à pouvoir communiquer avec les candidats pour les aider à bâtir leur dossier de demande.

Ce qui a été suggéré également, c’est que la prochaine série mette l’accent sur les IDN et les étiquettes de variante pour respecter les différentes écritures et les différents scripts. L’acceptation universelle doit vraiment être au centre de tout cela. Il ne faut pas la perdre de vue, notamment pour l’acceptation universelle de ces adresses courriel. Il y a toutes ces extensions également qui doivent être dans tous les scripts.

Nous pensons qu’At-Large a un rôle absolument essentiel à jouer. Nous sommes engagés auprès de l’intérêt public mondial et toutes les communautés du monde doivent pouvoir participer et déposer des dossiers de candidature. Nous devons promouvoir cette nouvelle série

du prochain gTLD

FR

et nous allons jouer un rôle important, tout comme nous le faisons pour l’acceptation universelle. Nous devons communiquer avec l’équipe GSE. Nous devons avoir des informations sur les critères qui doivent être communiqués aux candidats. J’ai déjà parlé de foire aux questions, mais c’est très important.

En termes de soutien, nous avons besoin d’informations qu’on puisse diffuser dans les diverses communautés. Il faut avoir du matériel de promotion personnalisé pour les régions parce que chaque région fonctionne différemment et communique et promeut différemment.

J’aimerais soulever également un point pour les journées de l’acceptation universelle. Il y avait par pays un travail qui a été fait, mais pour l’Inde, nous avons de très nombreuses langues et scripts et types d’écriture, donc c’est très compliqué pour les ALS dans un pays aussi varié que l’Inde.

Je vais m’arrêter là. Nous sommes en train de collecter des informations et nous aimerions participer activement. Je crois qu’on peut continuer à réfléchir à divers points. Je sais qu’il y a des personnes dans la salle aussi qui ont plus d’idées.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Amrita.

Maintenant, nous passons à LACRALO.

du prochain gTLD

CLAIRE CRAIG :

Comme cela a été dit, nous n'avons pas suffisamment de temps pour consulter tous nos membres, mais j'ai quelques commentaires. Ce qui a été dit est la chose suivante. Ce qui s'est passé lors de la série précédente, c'est que l'évaluation du besoin tente à étouffer l'enthousiasme des bénéficiaires. Ils ne sont, par conséquent, pas aussi enthousiastes pour ce programme. Ils considèrent aussi qu'il faut veiller à ce que l'épaisseur du guide de candidature soit révisée. Il faut un processus d'éligibilité plus transparent.

Autre point de vue, c'est qu'il n'y a pas de preuves que la nouvelle série de nouveaux gTLD sera meilleure. Il est considéré que la série précédente n'a pas été conclusive, alors il n'y a pas de preuves que la suivante le sera plus. Par ailleurs, le risque doit être évalué avant d'avancer vers la nouvelle série. Je sais que cela donne le sentiment d'être assez négatif, mais ces ressentis proviennent d'une région où il y avait très peu de soutien aux candidats.

Merci de m'avoir donné l'occasion d'exprimer cela.

HADIA EL MINIAMI :

Merci Claire. Non, nous ne voulons pas uniquement nous consacrer sur ce qui a été négatif au cours de la série précédente, nous voulons nous concentrer sur ce qui peut être amélioré et la façon dont ce peut être amélioré.

Est-ce que Seun veut répondre pour le compte d'AFRALO ?

SEUN OJEDEJI :

Je pense que les retours fournis par Amrita et Claire font écho à notre expérience au sein d’AFRALO. Je voudrais aussi dire qu’il faut être clair d’emblée sur le fait qu’il faut mesurer s’il y a eu une bonne diversité avant de poursuivre vers la série suivante. Dans la pratique, au Conseil d’Administration de l’ICANN, il y a une personne de chaque région. Est-ce que c’est cela qui prévaudra aussi pour les nouveaux gTLD ?

Le nombre de candidatures pour chaque région, c’est un autre sujet. Nous avons vu au cours des séries précédentes qu’il ne faut pas sous-estimer le nombre de candidatures provenant de chaque région. Il faut que le processus soit clair, précis et très réaliste, surtout en ce qui concerne la réponse aux besoins de base relatifs à la candidature. Pour le processus de soutien aux candidats, il doit être accessible. Il ne doit pas être trop compliqué.

En ce qui concerne l’étude AFRICA DNS, il a été déterminé que l’ICANN devrait examiner la possibilité de soutenir certains des aspects où il y a des difficultés pour soutenir les régions d’Afrique et d’autres. En Afrique, il y a un faible nombre de bureaux d’enregistrement. Si nous voulons que les gens participent à la série suivante, il faut répondre aux problèmes.

AFRALO sera heureuse de participer comme nous l’avons fait pour l’acceptation universelle, mais il nous faut les ressources et les capacités nécessaires afin que nous puissions participer activement.

Je vais m’arrêter ici et vous redonner la parole. Merci.

FR

du prochain gTLD

HADIA EL MINIAWI :

Merci Seun.

Je voudrais donner la parole à NARALO, Greg.

GREG SHATAN :

J’ai réfléchi assez longtemps et j’ai demandé des commentaires à notre groupe. Je pense que je vais rebondir sur ce que disait Amrita.

Concernant la série précédente, l’expérience de l’utilisateur final était un non-événement ; c’est peut-être encore perçu comme cela. Je pense qu’il y a un grand niveau de sensibilisation et d’adhésion qui doit être sollicité et atteint. La question se pose toujours : quel est l’impact positif ? Nous avons des utilisateurs finaux anglophones aux États-Unis, nous avons aussi des francophones, des hispanophones et il y a aussi un nombre incalculable de personnes qui parlent d’autres langues qui proviennent de différentes diasporas. Il y a des locuteurs d’urdu, nous avons des locuteurs de toute nationalité. Il y aura, je pense, davantage d’IDN et un marketing plus fort ciblant ces diasporas. Je pense qu’il faut davantage de sensibilisation.

En ce qui concerne le soutien aux candidats, j’ai toujours considéré que le modèle de l’incubateur ferait sens et nous pourrions proposer toute une série de services. Je pense que nous devons voir les gTLD comme étant des start-ups. Le taux d’échec de 80 % pour tous les gTLD, je ne sais pas si c’est réel, mais en tout cas c’est ce qui arrive pour les start-ups. Ou alors les restaurants à New York, le taux d’échec est de 50 % dans la première année. Nous ne devons pas nous concentrer sur les

FR

du prochain gTLD

TLD qui ont échoué, il faut nous concentrer sur les TLD qui ont amélioré l'expérience de l'utilisateur.

Je pense que l'acceptation universelle est un problème. C'est quelque chose qui doit être travaillé. Il y a ces barrières pour l'entrée vers les nouveaux gTLD. Si vous créez un compte, vous devez pouvoir établir un e-mail.

Je vais conclure ici en disant que l'éducation, c'est important. Promouvoir la nouvelle série, ce n'est pas notre cœur de métier ; notre cœur de métier, c'est de fournir l'éducation et l'information nécessaire pour que les gens puissent prendre des décisions éclairées. L'utilisateur final doit comprendre comment le paysage Internet est modifié. Il faut qu'il y ait une composante éducative significative. L'At-Large doit faire partie intégrante de ce processus et nous sommes heureux d'aider l'ICANN à mieux comprendre, à apprendre et à acquérir davantage d'informations bénéfiques à l'utilisateur final.

Voilà, je pense que j'ai découvert tout ce que je voulais dire. Je pourrais continuer encore longtemps. Merci.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Greg. Vous avez dit que vous avez évoqué une nouvelle idée, un modèle d'incubateur pour le soutien aux candidats. Comment est-ce que vous l'envisagez ? Est-ce que ce serait par le biais de l'ICANN ou au travers du programme de soutien ? Comment envisagez-vous les choses ?

FR

du prochain gTLD

GREG SHATAN : Je dirais d’abord qu’il faudrait identifier les différents types de ressources nécessaires pour l’incubateur, à commencer par des locaux. Je crois que l’ICANN devrait coordonner cela. L’idée, c’est d’aller au-delà de ceux qui sont évidents, les suspects habituels. J’espère que les parties contractantes et les prestataires de services pourraient participer de façon significative, contribuer aux ressources et peut-être même fournir des services pro bono d’avocats, Sébastien l’a noté. L’ICANN doit être un facilitateur au moins.

HADIA EL MINIAWI : Merci Greg. Sébastien a dit que les services seront fournis par les avocats américains et facilitateurs et je me demande pourquoi. Pourquoi cela doit-il être le cas ? Pourquoi est-ce que ce seraient les avocats américains qui fourniraient ces services ? Je donne la parole à Sébastien tout d’abord.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je ne dis pas que c’est nécessaire. Quand vous êtes dans un pays en développement et vous le savez mieux que moi, c’est plus difficile de trouver du travail. Ainsi, vous avez moins de temps libre. À la fin de la journée, il faut faire attention. Je pense qu’il faut vraiment trouver quelque chose d’utile. Si l’avocat est de l’autre côté du monde, ce ne sera pas facile pour le candidat. C’est une chose à laquelle il faut réfléchir. Cela ne veut pas dire que cela ne peut pas être fait en Amérique du Nord, mais ils sont simplement plus désireux de le faire.

FR

du prochain gTLD

HADIA EL MINIAWI : Merci. Et ma deuxième question, est-ce que vous voyez des inconvénients à cela ? Je vais donner la parole à Jonathan d’abord.

JONATHAN ZUCK : Merci. Je voudrais rebondir sur ce que Sébastien a dit et Greg aussi.

Je pense que nous devons réfléchir de façon plus créative sur le rôle que l’At-Large peut jouer dans la série suivante. Tout d’abord, parce que nous voulons retirer beaucoup de cette organisation. Il y a des priorités qui existent en termes de ressources et d’autres.

Mais par ailleurs, pour être idéaliste, je sais que ce n’est pas notre responsabilité de promouvoir la nouvelle série, mais peut-être que notre responsabilité est de revenir sur ce que disait Sébastien, soit d’identifier des ressources pro bono au niveau régional. Il faudrait identifier des communautés qui souhaiteraient s’impliquer dans le programme. Il pourrait être utile d’avoir des mécanismes de surveillance au niveau local pour surveiller les problèmes au niveau régional. Il faut être attentif. Je crois qu’il y a beaucoup de possibilités pour le rôle d’At-Large en général et pour les RALO en particulier dans cette nouvelle série pour bénéficier à l’utilisateur final. Nous pouvons avoir un rôle très important. Voilà, c’est une chose qu’il faut envisager.

HADIA EL MINIAWI : Merci Jonathan, ce sont de très bons points.

Bill.

FR

du prochain gTLD

BILL JOURIS : Je dis quelque chose d’évident, mais je vais le dire quand même. La raison pour laquelle nous aurions des avocats américains impliqués, c’est parce que tout candidat dont le dossier est reçu va signer un contrat et le contrat sera exécuté conformément à la loi américaine. Il est donc important d’avoir une expertise au niveau américain.

HADIA EL MINIAWI : Merci Bill. Je suis en désaccord avec vous, mais je donne la parole à Amrita.

AMRITA CHOUDHURY : Merci Hadia.

Je suis en désaccord avec vous. Il peut y avoir des collaborations entre les avocats américains et les avocats d’autres parties du monde. Il y a des collaborations qui existent en fonction de leur domaine de compétence. Mais beaucoup d’avocats dans d’autres pays ne connaissent pas les possibilités de participer à ce type de programme. C’est peut-être une chose à faire connaître dans la communauté des juristes. Il faut transmettre l’information aux personnes pertinentes. Avoir un avocat dans votre juridiction peut vous aider à obtenir des informations de façon plus rapide.

HADIA EL MINIAWI : Naela.

FR

du prochain gTLD

NAELA SARRAS :

Je suis membre du personnel.

Il faudrait éclaircir. La question du pro bono, ce n'est pas uniquement pour des services juridiques mais pour d'autres domaines aussi, par exemple si vous êtes une organisation qui peut apporter des conseils sur comment monter un dossier. Il y a différents types de bénévolat qui peuvent être recherché. Si votre organisation a des compétences dans un de ces domaines, levez la main. Je pense que nous nous concentrons beaucoup sur les services juridiques, mais ce n'est pas uniquement de cela que doit apporter le pro bono.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

J'ai donné un exemple. Je ne pense pas que ce soit un problème de traduction, mais je crois que dans le cas des avocats, j'aurais pu prendre le cas d'un registre qui a les registres back-end aujourd'hui. En fin de compte, c'est le même problème. Nous allons avoir beaucoup à venir des pays riches au niveau des services pro bono. Mais je suis d'accord également avec Amrita, nous pouvons faire un excellent travail en trouvant des organisations dans toutes les régions du monde pour faire partie du programme et ceci serait tout à fait positif.

HADIA EL MINIAMI :

Merci Sébastien. Oui, je suis tout à fait d'accord. Comme vous l'avez dit, cela n'a pas à être uniquement des pays riches.

Nous avons Jonathan et Greg. Allez-y.

FR

du prochain gTLD

JONATHAN ZUCK : Je voulais noter que ce n’est pas si compliqué. On a Jim Prendergast qui est consultant et il n’est pas si malin que cela. On peut trouver des personnes dans toutes les régions du monde qui peuvent être consultants et aider les candidats.

HADIA EL MINIAWI : Greg, allez-y.

GREG SHATAN : Jim a dû bâtir sa propre maison, c’est extraordinaire.

Pour continuer sur cet exemple, au niveau de l’association des marques déposées, il y a beaucoup d’avocats qui travaillent aux noms de domaine au niveau de l’ITA. Je crois qu’on a des personnes au niveau local que l’on peut trouver pour avoir des incubateurs qui doivent être à la fois mondialisés et localisés. Ils pourront travailler ainsi dans différentes langues et dans différents centres. Je pense que dans les régions moins desservies, nous pourrions trouver des juristes qui pourront être très utiles. Je pense qu’il y a un modèle qu’on pourrait bâtir avec à la fois des centres et des antennes régionales. On peut penser à différents modèles.

HADIA EL MINIAWI : Merci beaucoup, Greg.

Nous sommes tombés d’accord sur plusieurs points. Les RALO ont parlé de la promotion du nouveau programme et également du soutien aux candidats. Ma question aux cinq RALO serait : comment est-ce que vous

FR

du prochain gTLD

voyez la promotion de ce programme de cette prochaine série et de ce soutien aux candidats ? Comment feriez-vous cette promotion ? Et quel type de document nécessitez-vous pour faire cette promotion pour que le programme fonctionne bien ?

On peut commencer par ordre alphabétique. Nous allons avoir AFRALO. Seun, vous êtes là ?

SEUN OJEDEJI :

Oui. Je serai bref.

En ce qui concerne la prise de conscience, il faut que les RALO puissent participer à la sensibilisation. Nous devons utiliser nos ALS si l'on veut que cela soit pris au sérieux. Les ALS peuvent beaucoup s'engager et peuvent contribuer aux efforts de promotion. Voilà ce que je dirais.

HADIA EL MINIAMI :

Merci beaucoup, Seun.

Amrita.

AMRITA CHOUDHURY :

En termes de soutien, des informations sur les processus, le calendrier, le matériel de promotion avec l'équipe GSE également, beaucoup de collaboration, avoir des activités promotionnelles également et beaucoup de soutien, un soutien financier, et également indiquer qui sont les candidats. Comme le disait Jonathan, nous pouvons véritablement informer un maximum les candidats potentiels.

FR

du prochain gTLD

HADIA EL MINIAMI :

Merci Amrita.

Sébastien pour EURALO.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je suis entièrement d'accord avec ce qu'a dit Amrita, il y a déjà beaucoup d'organisations de personnes qui font des campagnes pour trouver des clients pour le nouveau programme des gTLD.

HADIA EL MINIAMI :

Merci Sébastien.

Nous avons Claire ou Laura.

CLAIRE CRAIG :

Merci beaucoup. J'aimerais rajouter qu'on peut avoir des ambassadeurs du programme des gTLD, je ne dirai pas dans chaque pays parce que cela paraît difficile, mais peut-être pour les régions nous pourrions avoir des ambassadeurs. Par exemple pour l'acceptation universelle, on a eu des ambassadeurs et cela fonctionne bien. Il faut éviter, comme l'a dit Sébastien, qu'il y ait du financement qui soit demandé alors qu'il n'est pas nécessaire. Il faut bien connaître chaque marché, en effet.

HADIA EL MINIAMI :

Merci beaucoup.

FR

du prochain gTLD

Greg de NARALO, par rapport au matériel de promotion, vous avez déjà mentionné cela.

GREG SHATAN : Oui, j'en ai assez dit, je crois.

HADIA EL MINIAWI : Très bien, merci beaucoup.

J'aimerais avoir des mots de conclusion de la part d'Avri et de León.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup, Hadia.

Il reste encore beaucoup de travail à faire avant cette série de nouveaux gTLD. Nous travaillons avec de nombreuses personnes pour que cela se fasse le plus rapidement possible. Une nouvelle fois, notre objectif, c'est que cela se passe bien et que ce soit un bon programme.

AVRI DORIA : Merci.

Il y aurait tant de choses à dire, mais en ce qui concerne les responsabilités fiduciaires, en effet, il y avait des fonds qui n'ont pas été assez utilisés. Ce n'était pas des chèques qui étaient envoyés pour des services d'avocats ou que ce soit. C'est pour cela qu'on a une responsabilité fiduciaire et que l'on peut expliquer cela. C'est tout à fait

FR

du prochain gTLD

différent. Il n'y a pas d'insultes pour les membres du Conseil d'Administration du passé, le travail a été effectué.

Je crois que les services pro bono peuvent beaucoup apporter et je crois que l'ICANN et son personnel peuvent vraiment en faire beaucoup. Là, il n'y a pas de problème de responsabilité fiduciaire dont je parlais auparavant. Moi, j'étais membre d'une ALS, j'étais à NARALO il y a très longtemps et je soutiens tout à fait l'inclusion des ALS. Vraiment, il faut responsabiliser et autonomiser ces ALS pour que ces ALS puissent faire ce travail qui sera assez utile et qu'il y ait un soutien des candidats qui provienne de la région, des candidats. J'espère que cela va se faire de cette manière.

HADIA EL MINIAMI :

Merci beaucoup, Avri.

On a eu de nouvelles idées aujourd'hui. On a entendu cette idée des incubateurs, on a entendu parler également des programmes éventuels d'ambassadeur. Nous avons pour la première fois, je crois, débattu les divers fournisseurs de services pro bono. J'aimerais vous remercier de votre participation et de vos contributions. J'aimerais vous retrouver pour un débat plus approfondi par la suite. Merci

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]